Tribune Questions à la société BioMéthane du Vandy

Sophie Audouar - adhérente de l'association

Éric Béguin, réélu maire de Saint-Étienne Roilaye en mars 2020 est associé avec deux de ses fils et un agriculteur de Croutoy depuis le 1er juillet 2019, date de la création de la société Biométhane du Vandy. Dans un article de Oise Hebdo paru le 22 juillet 2020 monsieur Béguin et son fils Stanislas présentent leur projet d'installation d'un site de méthanisation exploité par leur société. Ils apportent ainsi quelques précisions sur la mise en place et les objectifs de leur projet. Ces précisions ne m'ont pas convaincue. À travers cette tribune, je souhaite poser un certains nombre de questions, qui peut-être sont aussi les vôtres, aux représentants de la société « Biométhane du Vandy »

(Mes questions précédées de la mention (S.A) font suite aux extraits de l'article de Oise Hebdo (OH) cités entre guillemets)

- (OH) « C'est un projet qui n'est avancé qu'à 40%. Quand on aura le dépôt de permis de construire et envoyé le dossier à la Préfecture on sera alors à 70% »
- (S.A) Dans les 30% restants pour compléter le projet, comptez-vous tenir compte de l'avis des habitants ?
- (OH) « Il y a quatre associés dans cette société, Stanislas Béguin, son père Éric, son autre frère Maxime et Fabrice Carbonnaux qui a le titre de Président de la société Biométhane du Vandy »
 - (S.A) Biométhane du Vandy n'est-elle pas finalement une entreprise familiale?
- (OH) « Fabrice Carbonnaux à Croutoy et Vivières (dans l'Aisne), Maxime Béguin à Rethondes et le maire dans sa commune. Seules ces quatre fermes alimenteraient l'usine à gaz valorisant 25000 tonnes de co-produits végétaux par an. »
- (S.A) Ces co-produits végétaux pour alimenter l'usine seront-ils des déchets ou des cultures produites par les quatre fermes ? 25000 tonnes par an cette quantité peut-elle augmenter par la suite ou est-ce la quantité maximale que traitera l'usine ?
- (OH) « Pour le transport des 25000 tonnes Stanislas et son père se montrent rassurants : Ce sera en période saisonnière automne et printemps avec un maximum de 10 jours à chaque fois. »
- (S.A) 20 jours pour déposer les co-produits végétaux nécessaires au fonctionnement annuel de l'usine. Où et comment seront-ils stockés ? Pouvez-vous garantir l'absence de mauvaises odeurs dues à ce stockage ?
- (OH) « On estime à un camion betteraviers toutes les demi-heures pour le transport de la pulpe. Quant au passage des tracteurs il est plus approximatif : ce ne sera pas pire que pendant la moisson, ce ne sera pas un flux phénoménal »
- (S.A) Vous parlez tantôt de co-produits végétaux tantôt de pulpe vous pouvez préciser ? Si pendant le transport un camion provoquait un accident, percutait la clôture d'une habitation ou endommageait la route, qui prendrait en charge les réparations ?

- (OH) « Nous produirions 25Gwh d'énergie verte, neutre en carbone et non délocalisable. Soit l'équivalent de la consommation de 2500 foyers. »
- (S.A) Si vous comptez alimenter les foyers à proximité de l'usine d'une énergie verte pourquoi lors des dernières élections municipales Eric Béguin n'en a-t-il pas fait un argument de campagne pour sa réélection ? Ces 2500 foyers qui sont-ils ? Comment s'alimentent-ils en gaz actuellement ? Comment ce gaz produit par votre usine sera-t-il distribué aux 2500 foyers ?
- (OH) « Le gaz sera injecté depuis le site par une canalisation à construire qui rejoindra le réseau de Jaulzy ou de Cuise La Motte. »
- (S.A) On l'aura compris Biométhane du Vandy va vendre son gaz à Grdf. Qui va prendre en charge la construction de la canalisation qui rejoindra le réseau Grdf? Quel est son tracé? Comment vont se dérouler les travaux et combien de temps dureront-ils? C'est Grdf qui est en charge de la réalisation du réseau de distribution de gaz? Quand Grdf sera-t-il en mesure de distribuer du gaz pour les 2500 foyers? Qui ne se souvient pas de travaux de raccordement au réseau d'eaux usées... Quels seront les coûts de raccordement pour les 2500 foyers concernés? (Raccordement de l'habitation, modification ou changement des appareils incompatibles...) Ce raccordement sera-t-il possible pour tous les appareils? (Chaudière, gazinière, chauffe-eau...) Des subventions sont-elles à l'étude?
- (OH) « Pour les Béguin le choix de l'emplacement est idéal : Le site est en dénivelé avec dans le bas des barrières visuelles naturelles »
- (S.A) Pourquoi à Saint-Étienne près de la source des écolives ? Le site étant en dénivelé comment envisagez-vous le terrassement ? L'usine ne peut-elle pas être implantée ailleurs qu'à proximité du hameau de Saint-Étienne ?
- (OH) « Il occupera 3 ou 4 hectares de la parcelle familiale qui en compte 22 : Nous avons prévu une réserve foncière autour du site pour un aménagement paysager »
- (S.A) On l'aura compris il s'agit d'une réserve foncière pour un aménagement paysager autour du site. Quel aménagement prévoyez-vous ? Quand sera-t-il mis en place car nous attendons toujours celui qui devait entourer votre hangar monsieur Béguin ?

Une superficie approximative certes mais tout de même 4 terrains de football, ce peut-être moins ou davantage ?

- (OH) « Eric Béguin qui vient d'être élu vice président de la communauté de commune n'oublie pas ce dernier volet : Il y va de notre économie locale nous créerons quatre emplois directs et une petite dizaine d'indirects »
- (S.A) Quels emplois et pour qui ? Pensez-vous vraiment impacter l'économie locale avec moins de 15 emplois ?

Toutes ces questions ne font que traduire mes craintes de voir s'implanter une telle usine au cœur de la commune. Craintes qui m'ont déterminé à rejoindre l'association « Entre bois, champs et villages ». Je ne peux pas croire que la circulation des camions, les odeurs dégagées, la composition des engrais qui seront épandus et la proximité de l'usine avec la source des écolives seront sans conséquences sur l'environnement, la qualité de vie et la valeur de l'immobilier. Pour moi, adhérente de l'association, alors que la protection de notre planète est au cœur des préoccupations mondiales. Alors qu'il y a urgence à s'en préoccuper, ce projet ne porte pas les valeurs écologiques qu'il prétend défendre.

Si malgré tout vous êtes favorables à ce projet et qu'il voit le jour comme prévu en 2022, une interrogation demeure. En vendant son gaz à Grdf, la société Biométhane du Vandy tirera profit de son projet dès 2022. Mais vous, quand serez-vous reliés au réseau pour profiter de cette énergie verte non délocalisable promise ?...